



---

## CONSEIL SYNDICAL

Procès-verbal de la **septième réunion** du Conseil syndical du SPUQ 2014-2015, tenue le jeudi 26 février 2015, à 12 h 30, au Foyer de la Salle Marie-Gérin-Lajoie, salle J-M400 du **pavillon Judith-Jasmin**.

---

### Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
  2. Adoption de l'ordre du jour
  3. Adoption des procès-verbaux de la 3<sup>e</sup> réunion du Conseil syndical du SPUQ 2014-2015, tenue le 13 novembre 2014 et de la 4<sup>e</sup> réunion du Conseil syndical 2014-2105 tenue le 11 décembre 2014
  4. Informations
  5. « Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018 – hypothèses de travail, janvier 2015 », suites
  6. Renouvellement des conventions collectives SPUQ-UQAM
  7. Convocation de l'Assemblée générale et formation des comités
  8. Divers
- 

### Présences

Facultés	Département	Nom
Arts	Arts visuels et médiatiques	Maryse Gagné Alain Paiement
	Danse	
	École de design	Carlo Carbone
	Études littéraires	Marc-André Brouillette
	Histoire de l'art	Monia Abdallah Christina Contandriopoulos Eduardo Ralickas
	Musique	
	École supérieure de théâtre	Peter Bataklijev
Communication	Comm. sociale et publique	Maude Bonenfant Oumar Kane Charles Perraton
	École de langues	Agnès Baron Marie-Cécile Guillot
	École des médias	Mouloud Boukala Diane Poitras
Science politique et droit	Science politique	Xavier Lafrance Mark-David Mandel
	Sciences juridiques	Gaële Gidrol-Mistral Lucie Lemonde
Sciences	Chimie	Livain Breau David Dewez
	Informatique	Éric Beaudry Mohamed Boughessa
	Sciences de l'activité physique	Philippe Chaubet
	Mathématiques	Robert Bédard
	Sciences biologiques	Denis Archambault Wanda Smoragiewicz
	Sciences de la terre et de l'atm.	
Sciences de	Didactique	Steve Masson Abdeljalil Métioui
	Didactique des langues	Véronique Fortier
	Éduc. et form. spécialisées	Yves Chochoard Jean Horvais
	Éducation et pédagogie	Delphine Odier-Guedj André Lemieux Pascal Ndinga

**Syndicat des professeurs et professeures  
de l'Université du Québec à Montréal**

Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3P8  
Téléphone : 514/987-6198 – Courriel : spuq@uqam.ca – www.spuq.uqam.ca

Sc. de la gestion	Études urbaines et tour.	Ugo Lachapelle Éric Weiss-Altaner
	Finance Management et tech. Marketing	Diego Amaya Simon Boudreau Zandra Balbinot Marie-Louise Radanielina
	Organisation et ress. hum.	Marie-Josée Lorrain Frédéric Paré Placide Poba-Nzaou
	Sciences comptables Sciences économiques Stratégie, resp. sociale et environnementale	Marc Chabot Charles Séguin Sylvain Lefèvre
Sc. humaines	Géographie Histoire	Anne Latendresse Robert Gagnon Anthony Steinhoff
	Linguistique	Richard Compton Heather Newell
	Philosophie	Jacques Aumètre Dominique Leydet
	Psychologie Sciences des religions Sexologie	Alison Paradis  Julie Lavigne Mathieu Philibert
	Sociologie Travail social	Leila Celis Danielle Desmarais Myriam Dubé

---

### Conseil exécutif

Comité exécutif	Présidente	Michèle Nevert
	1 <sup>er</sup> vice-président	Michel Laporte
	2 <sup>e</sup> vice-président	Pierre Lebus
	3 <sup>e</sup> vice-présidente	Marie Beaulieu
	Secrétaire général	Louis Martin
	Trésorier	Mario Houde

Représentantes, représentants de faculté

Arts	Ève Lamoureux
Communication	Nelson Carey
Science politique et droit	
Sciences	
Sciences de l'éducation	
Sciences de la gestion	
Sciences humaines	Stéphane Bernard

---

*Autres participantes, participants*

Faculté	Département	Nom
Arts	Musique	Sylvie Genest
Communication	École de langues Médias	Britta Starcke Dany Beaupré
Science politique et droit	Science politique Sciences juridiques	Isabelle Gusse Martin Gallié
Sciences		
Sc. de l'éducation	Didactique Éducation et formation spécialisées	Thomas Berryman Catherine Gosselin

	Éducation et pédagogie	Mathilde Cambron-Goulet Louis Cournoyer Catherine Meyor Pierre Toussaint
Sc. de la gestion	Études urbaines et tour. Organisation et ress. hum. Marketing	François Bédard Henriette Bilodeau Bruno Lussier François Marticotte André Richelieu Marc-Antoine Vachon
	Sc. comptables	Antonello Callimaci Guy Cucumel Robert Robillard
Sciences humaines	Géographie	Mohamed Berraja Jean-Philippe Waaub
	Psychologie Sciences des religions Sexologie	André Achim Jacques Pierre André Dupras Simon Corneau
	Sociologie	Elsa Galerand Chiara Piazzesi

---

#### 1. Élection à la présidence d'assemblée

La présidente du SPUQ, Michèle Nevert, souhaite la bienvenue aux participantes, participants à la réunion du Conseil syndical.

Sur proposition de Danielle Desmarais, appuyée par Ève Lamoureux, Charles Perraton est élu président d'assemblée.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée invite les participantes, participants à prendre connaissance du projet d'ordre du jour apparaissant au dossier de la réunion. Il informe le Conseil syndical qu'à la demande du Comité exécutif, il est suggéré de déplacer le point 7. Convocation de l'Assemblée générale et formation des comités en point 5. Le projet d'ordre du jour se lirait donc ainsi :

##### **Ordre du jour modifié**

1. Élection à la présidence d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de la 3<sup>e</sup> réunion du Conseil syndical du SPUQ 2014-2015, tenue le 13 novembre 2014 et de la 4<sup>e</sup> réunion du Conseil syndical 2014-2105 tenue le 11 décembre 2014
4. Informations
5. Convocation de l'Assemblée générale et formation des comités
6. « Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire budgétaire 2015-2018 – hypothèses de travail, janvier 2015 », suites
7. Renouvellement des conventions collectives SPUQ-UQAM
8. Divers

Sur proposition de Diane Poitras, appuyée par Mark-David Mandel, le projet d'ordre du jour modifié est adopté.

#### 3. Adoption des procès-verbaux de la troisième réunion du Conseil syndical du SPUQ 2014-2015, tenue le 13 novembre 2014 et de la quatrième réunion du Conseil syndical du SPUQ 2014-2015, tenue le 11 décembre 2014

Sur proposition de Marie-Cécile Guillot, appuyée par Delphine Odier-Guedj, le procès-verbal de la troisième réunion du Conseil syndical 2014-2015 est adopté sans modification.

Sur proposition de Delphine Odier-Guedj, appuyée par Marie-Cécile Guillot, le procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil syndical 2014-2015 est adopté sans modification.

#### 4. Informations

La parole est donnée à la présidente, Michèle Nevert, qui informe le Conseil syndical qu'au cours des dernières semaines a circulé dans les Facultés une « information » voulant que le Conseil d'administration (CA) ait avalisé une demande de couper un certain nombre de cours et de procéder dorénavant avec une enveloppe de charges « fermée », ce qui signifie qu'il ne pourrait y avoir d'ajout de cours même si la population étudiante augmente en cours d'année, comme c'est le cas depuis 2009. Cette enveloppe serait coupée de 88 cours par rapport à celle de cette année. À la suite de cette directive, certains directeurs de programme et de département ont commencé à couper des cours. Il est bon de rappeler que lors du dernier Conseil syndical et de la dernière Assemblée générale, nous avons voté à l'unanimité contre toute coupure à incidence académique tant que la situation financière de l'UQAM ne serait pas éclairée. Ce qui est étonnant, c'est que ces demandes de coupes ont circulé quelques heures avant que le CA ne se réunisse, mardi dernier, 11 février. Surpris que cette mesure ait été présentée au CA avant d'avoir été discutée à la Sous-commission des ressources (SCR), nous avons demandé des précisions auprès des représentants professoraux qui ont participé à la réunion du CA. Or, après vérification, il s'avère que ce dossier n'a pas été abordé par le Conseil d'administration. Les questions entourant les enveloppes de charge sont d'abord abordées à la SCR qui fait une recommandation à la Commission des études (CE). Ensuite, la CE fait une recommandation au CA. La SCR s'est réunie ce matin et nous avons avec nous un représentant professoral à cette instance.

La parole est donnée à Livain Breau représentant de la Faculté des sciences à la SCR. Il informe le Conseil syndical que la direction a proposé l'adoption pour 2015-2016 d'une enveloppe de 5387 charges qui représente effectivement une réduction par rapport aux enveloppes des deux années précédentes, et ce, en dépit du constat de l'augmentation de la population étudiante. Après vérification, les représentants professoraux ont établi que, si cette enveloppe de 5387 charges était adoptée, la moyenne cible institutionnelle serait de 42 plutôt que de 41, tel que déterminée dans la convention collective. Après trois heures de discussion, la SCR a convenu d'augmenter l'enveloppe de 129 charges, pour respecter la moyenne cible de 41, et de rejeter l'idée d'une enveloppe fermée. La résolution a été adoptée à l'unanimité, ce qui signifie que les représentants de la direction ont voté dans le même sens que les représentants professoraux.

#### 5. Convocation de l'Assemblée générale et formation des comités

La présidente, Michèle Nevert, rappelle que l'Assemblée générale, lors de sa réunion du 9 février, a mandaté le Conseil exécutif de convoquer une Assemblée générale pour discuter des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève. Elle annonce que cette réunion extraordinaire se tiendra le jeudi 12 mars, soit au lendemain de la prochaine réunion du Comité de négociation.

Elle demande aussi aux déléguées, délégués de vérifier dans leur Assemblée départementale qui, parmi les collègues, sont intéressés à se joindre au Comité de mobilisation.

Le Comité de mobilisation est divisé en trois sous-groupes : le comité « actions » chargé de l'idéation des moyens de pression, de l'information interne et des liens intergroupes; le comité « Mémoire et transmission » qui organisera des rencontres de midi à 14 heures pour discuter autour d'un repas du fonctionnement de l'UQAM avec les collègues nouveaux et anciens; et le « comité d'analyse financière » qui analysera non seulement la situation financière de l'UQAM mais établira des comparaisons avec les autres universités québécoises.

6. « Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018 – hypothèses de travail, janvier 2015 », suites

La parole est donnée à la présidente, Michèle Nevert, qui informe le Conseil d'une déclaration adoptée par l'intersyndicale, qui regroupe des représentants de tous les syndicats d'employés de l'UQAM. Cette résolution rejette toutes les hypothèses de compression touchant aux conditions de travail et d'étude de la communauté uqamienne. L'association des cadres a elle aussi voté le refus des compressions et du plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire. À la dernière réunion du CA, le recteur a dit avoir entendu ce refus de la communauté. Il a informé le CA que la direction prépare un plan B, dont il a tenté de présenter les grandes lignes. Il a, entre autres, parlé pour la première fois des économies engendrées par le moratoire sur l'embauche de 50 professeurs qui est mis en place depuis septembre, mais qui n'avait pas été comptabilisé dans le premier plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire. Après un moment, un membre du CA s'est étonné que la présentation du recteur ne soit appuyée par aucun document. Agacée, la présidente du CA lui a demandé de compléter ses devoirs avant de présenter ses nouvelles hypothèses.

Parlant de la présidente du CA, la présidente rappelle la résolution de l'Assemblée générale lui demandant de recevoir les professeurs experts afin d'entendre leur analyse des budgets de l'UQAM. Sa réponse, qui est mise au dossier de la réunion, exprime son malaise de recevoir un seul groupe de la communauté. C'est pourquoi nous arrivons aujourd'hui avec une autre proposition adressée cette fois à l'ensemble du CA lui demandant d'entendre l'équipe de professeurs experts. Nous savons déjà que les membres de la communauté siégeant au CA souhaitent que cette présentation ait lieu.

Le recteur a entrepris une tournée des Conseils académiques pour expliquer et justifier son plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire. Il en résulte des situations complexes et contradictoires. Ainsi à la Faculté des sciences de l'éducation, où s'est tenue la première rencontre, le Conseil académique a invité le SPUQ à faire sa présentation immédiatement après la visite du recteur. À la Faculté des arts, le Conseil académique a demandé que les deux parties soient présentes en même temps, demande que le recteur a refusée. À la Faculté de science politique et de droit, la demande du Conseil académique de reporter la visite du recteur a été refusée par le doyen, et la rencontre a eu lieu ce matin. Le recteur visitera la Faculté des sciences humaines demain, et il sera à l'ESG mardi prochain.

Le dernier élément d'information, placé dans le dossier de la réunion, est la lettre du recteur demandant au SPUQ de lui acheminer les documents présentés par l'équipe de professeurs experts à l'Assemblée générale du 9 février. Puisque les documents demandés sont ceux qui ont été déposés au CA, le SPUQ a répondu que « la pédagogie liée à la présentation de [son] analyse impose [...] que [sa] démonstration doive être entendue avant d'être interprétée ».

Le Conseil exécutif du SPUQ propose au Conseil syndical deux projets de résolution.

Le secrétaire général, Louis Martin, lit le premier projet de résolution.

**15CS680 PLAN D'ATTEINTE DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE (1) :  
DEMANDE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU que le Conseil syndical puis l'Assemblée générale du SPUQ ont refusé à l'unanimité, le 9 février 2015, toutes les hypothèses de compression touchant les conditions de travail et d'étude de la communauté uqamienne indiquées dans le « Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018 – Hypothèses de travail, janvier 2015 »;

ATTENDU la position de l'intersyndicale de l'UQAM du 20 février 2015 qui, notamment, refuse toutes hypothèses de compression et « blâme le recteur et sa direction pour les attaques aux conditions de travail

et d'étude formulées dans les hypothèses du Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018 »;

ATTENDU la demande de l'Assemblée générale faite à la présidence du Conseil d'administration de l'UQAM de recevoir dans les plus brefs délais les professeurs experts qui ont effectué l'analyse de la situation financière de l'UQAM présentée à l'Assemblée générale du SPUQ le 9 février 2015;

ATTENDU la réponse de la présidente du Conseil d'administration à l'effet de ne pouvoir accéder à la demande de l'Assemblée générale de recevoir les professeurs experts parce qu'elle ne saurait « entretenir des échanges parallèles avec des interlocuteurs issus d'une composante particulière de l'UQAM » et « que la table du Conseil [...] doit demeurer le forum commun d'échanges sur tous ces sujets »;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

DEMANDE au Conseil d'administration de recevoir les professeurs experts qui ont effectué l'analyse de la situation financière de l'UQAM présentée au SPUQ le 9 février 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général, Louis Martin, lit le second projet de résolution.

**PLAN D'ATTEINTE DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE (2) :  
RÉACTION AUX COMPRESSIONS EN COURS À L'UQAM**

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU que le Conseil syndical puis l'Assemblée générale du SPUQ ont refusé à l'unanimité, le 9 février 2015, toutes les hypothèses de compression touchant aux conditions de travail et d'étude de la communauté uqamienne indiquées dans le « Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018 – Hypothèses de travail, janvier 2015 »;

ATTENDU le rejet du « Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018 » exprimé collectivement par les syndicats et les associations étudiantes de l'UQAM lors d'une action publique tenue sur la Place Pasteur le 17 février 2015;

ATTENDU le maintien de la position du recteur sur son « Plan de retour à l'équilibre 2015-2018 » dans ses récentes communications écrites (28 janvier, 17 et 23 février) ou orales dans les conseils facultaires élargis;

ATTENDU que des directives circulent dans des facultés demandant aux directions de département d'atteindre des objectifs de coupure de cours de 1<sup>er</sup> cycle pour 2015-2016, qui ont pour effet de mettre en œuvre, sans démonstration rigoureuse de leur nécessité, les hypothèses du « Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018 » et un dépassement de la moyenne cible institutionnelle pour 2015-2016;

ATTENDU que ces directives ont circulé avant que les instances, Sous-commission des ressources, Commission des études et Conseil d'administration, ne s'en saisissent;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

DÉNONCE le fait que la direction impose à des membres du SPUQ de procéder à des coupures arbitraires de cours sans démonstration rigoureuse de leur nécessité, alors que l'Assemblée générale a voté à l'unanimité contre elles;

- DÉNONCE** les stratégies de passage en force de la direction qui s'opposent ainsi frontalement au processus démocratique qui a toujours régi le fonctionnement de l'UQAM et de ses instances;
- EXIGE** que le recteur abandonne toute velléité de compressions tant dans les conditions de travail que d'étude de la communauté uqamienne.

#### AMENDEMENT

Sur proposition d'Anne Latendresse, appuyée par Christina Contandriopoulos, il est suggéré d'ajouter « dans le cadre du "Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire, 2015-2108" » ainsi que « que l'Assemblée générale des professeures, professeurs et maitres de langue » dans le premier élément de la résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **15CS681 PLAN D'ATTEINTE DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE (2) : RÉACTION AUX COMPRESSIONS EN COURS À L'UQAM**

Proposition du Conseil exécutif

- ATTENDU** que le Conseil syndical puis l'Assemblée générale du SPUQ ont refusé à l'unanimité, le 9 février 2015, toutes les hypothèses de compression touchant aux conditions de travail et d'étude de la communauté uqamienne indiquées dans le « Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018 – Hypothèses de travail, janvier 2015 »;
- ATTENDU** le rejet du « Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018 » exprimé collectivement par les syndicats et les associations étudiantes de l'UQAM lors d'une action publique tenue sur la Place Pasteur le 17 février 2015;
- ATTENDU** le maintien de la position du recteur concernant un manque à gagner de 20,7 M\$ et la nécessité de compressions à effectuer dans le cadre d'un plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire dans ses récentes communications écrites (28 janvier, 17 et 23 février) ou orales dans les conseils facultaires élargis;
- ATTENDU** que des directives circulent dans des facultés demandant aux directions de département d'atteindre des objectifs de coupure de cours de 1<sup>er</sup> cycle pour 2015-2016, qui ont pour effet de mettre en œuvre, sans démonstration rigoureuse de leur nécessité, les hypothèses du « Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018 » et un dépassement de la moyenne cible institutionnelle pour 2015-2016;
- ATTENDU** que ces directives ont circulé avant que les instances, Sous-commission des ressources, Commission des études et Conseil d'administration, ne s'en saisissent;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

- DÉNONCE** le fait que la direction impose dans le cadre du « Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire, 2015-2018 » à des membres du SPUQ de procéder à des coupures arbitraires de cours sans démonstration rigoureuse de leur nécessité, alors que l'Assemblée générale des professeures, professeurs et maitres de langue a voté à l'unanimité contre elles;

- DÉNONCE** les stratégies de passage en force de la direction qui s'opposent ainsi frontalement au processus démocratique qui a toujours régi le fonctionnement de l'UQAM et de ses instances;
- EXIGE** que le recteur abandonne toute velléité de compressions tant dans les conditions de travail que d'étude de la communauté uqamienne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 7. Renouvellement des conventions collectives

Le 1<sup>er</sup> vice-président, Michel Laporte, rappelle que les négociations ont véritablement débuté le 19 novembre 2014 et qu'elles ont été amorcées sous le thème des difficultés financières de l'UQAM. Ce thème a été rapidement évacué des discussions, la déconstruction de cet enjeu étant faite ailleurs. Il fut donc convenu d'aborder les discussions comme si les difficultés financières n'existaient pas. Le projet patronal et le projet syndical étant si éloignés l'un de l'autre, beaucoup de temps a été consacré aux explications des différentes demandes de l'une et l'autre partie. Comme ils n'avaient aucun mandat, les représentants de la partie patronale se sont contentés de commenter et de signaler les éléments qu'ils pourraient accepter. L'ensemble du texte a été discuté, sauf les clauses qui concernent l'échelle salariale et la répartition des postes, ce dernier enjeu étant lié à la question du ratio professeurs-étudiants. Un deuxième front de négociation a été ouvert en janvier avec le plan de retour à l'équilibre budgétaire qui demande une baisse de salaire (2 % en moyenne pour l'UQAM, heureusement refusée par la communauté), mais aussi une augmentation du ratio profs-étudiants. La phase des échanges étant terminée, nous pensons qu'il est temps que nous obtenions des réponses sur les questions de l'échelle salariale et de la répartition des postes. Puisque nous sommes sur le mode du retour sur les discussions préliminaires, une résolution du Conseil syndical demandant la négociation des clauses à incidence financière serait d'une grande utilité, car l'autre partie évite de traiter des questions à incidences financières. Ainsi, le retour systématique sur les clauses déjà discutées retarderait de plusieurs semaines la discussion de ces questions fondamentales. De plus, puisqu'il n'y a que deux séances de négociation avant la tenue de l'Assemblée générale du 12 mars, il est urgent d'aborder ces questions maintenant.

Le 2<sup>e</sup> vice-président, Pierre Lebus, complète l'intervention. Il précise que, depuis le dépôt du projet syndical, il y a eu 16 séances de négociation, et 11, depuis le dépôt patronal en novembre 2014. Vingt-six articles ont été discutés et les deux parties ont échangé, démontrant soit des signes d'ouverture, d'incompréhension ou des questionnements. Nous sommes à l'heure du retour sur ces 26 articles. Il reste en suspens les articles les plus importants au plan financier, soit la création et la répartition des postes et l'échelle salariale. Quatre autres articles restent en suspens, l'article 1 portant sur les définitions et donc sur l'organisation de l'UQAM, celui sur les rôles des doyens, un autre sur la propriété intellectuelle et l'article sur les environnements numériques d'apprentissage. Il reste deux jours et demi de négociation avant la prochaine Assemblée générale. Il est temps d'avoir des réponses formelles sur les clauses à incidence financière.

Le secrétaire général, Louis Martin, lit le projet de résolution.

### **DEMANDE AU COMITÉ DE NÉGOCIATION DE TRAITER LES CLAUSES À INCIDENCE FINANCIÈRE**

Proposition de Conseil exécutif

- ATTENDU** que, dans le cadre des négociations entourant le renouvellement des conventions collectives du SPUQ, d'importantes clauses à incidence financière (notamment l'échelle salariale et la répartition des postes) n'ont pas encore été abordées sous le prétexte que l'UQAM ne disposait d'aucune réserve pour ce faire;



ATTENDU que la capacité de l'UQAM à satisfaire les demandes à incidence financière incluses dans le projet syndical repose sur des choix budgétaires de la direction;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

EXIGE du recteur qu'il mandate les membres institutionnels du comité de négociation pour qu'ils abordent dès à présent la question des postes de professeures, professeurs et la clause salariale;

APPORTE cette résolution au recteur en séance.

Après un long délai, la secrétaire du recteur alléguant que ce dernier n'est pas disponible, le Conseil syndical n'est pas en mesure d'apporter la résolution en séance. Le deuxième élément de la résolution est retiré.

**15CS682 DEMANDE AU COMITÉ DE NÉGOCIATION DE TRAITER LES CLAUSES À INCIDENCE FINANCIÈRE**

Proposition de Conseil exécutif

ATTENDU que, dans le cadre des négociations entourant le renouvellement des conventions collectives du SPUQ, d'importantes clauses à incidence financière (notamment l'échelle salariale et la répartition des postes) n'ont pas encore été abordées sous le prétexte que l'UQAM ne disposait d'aucune réserve pour ce faire;

ATTENDU que la capacité de l'UQAM à satisfaire les demandes à incidence financière incluses dans le projet syndical repose sur des choix budgétaires de la direction;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

EXIGE du recteur qu'il mandate les membres institutionnels du comité de négociation pour qu'ils abordent dès à présent la question des postes de professeures, professeurs et la clause salariale;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Divers

Aucune information supplémentaire.

Levée de la réunion à 14 h 30.

La présidente

Le secrétaire général,

\_\_\_\_\_  
Michèle Nevert

\_\_\_\_\_  
Louis Martin

*Liste des documents remis (Conseil syndical du SPUQ du 26 février 2015)*

1. Projet d'ordre du jour
2. Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil syndical du SPUQ 2014-2015, tenue le 13 novembre 2014
3. Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil syndical du SPUQ 2014-2015, tenue le 11 décembre 2014
4. Lettre de Lise Bissonnette à Michèle Nevert, 18 février 2015
5. Échange de courriels entre Louis Martin, secrétaire général du SPUQ, et Robert Proulx, recteur
6. SPUQ, projet de résolution : « Plan d'atteinte de l'équilibre (1) : Demande au Conseil d'administration »
7. SPUQ, projet de résolution : « Plan d'atteinte de l'équilibre (2) : Réaction aux compressions en cours à l'UQAM »
8. SPUQ, projet de résolution : « Demande au Comité de négociation de traiter les clauses à incidence financière »
9. SPUQ, liste des membres des Comités de soutien aux Comité et Conseil exécutif et de Négos